

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de la transition écologique

**Direction de la sécurité de l'aviation civile**

**Décision du 17 mars 2022**

**portant délégation de signature (direction de la sécurité de l'aviation civile Nord)**

NOR : TREA2208832S

*(Texte non paru au Journal officiel)*

**Le directeur de la sécurité de l'aviation civile,**

Vu le code de la commande publique ;

Vu le décret n°2008-1299 du 11 décembre 2008 modifié créant la direction de la sécurité de l'aviation civile, notamment son article 3 ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment ses articles 10, 73 et 162 ;

Vu l'arrêté du 25 juillet 2013 fixant les modalités d'accréditation des ordonnateurs auprès des comptables publics assignataires en application de l'article 10 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 19 juin 2014 portant nomination du directeur de la sécurité de l'aviation civile ;

Vu la décision du 8 octobre 2021 portant organisation de la direction de la sécurité de l'aviation civile Nord ;

Vu la convention de délégation de gestion du 21 décembre 2021 entre la DSAC Nord et le secrétariat interrégional Nord,

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à l'effet de signer tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des dépenses du budget annexe « contrôle et exploitations aériens » à :

M. Richard Thummel, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, directeur de la sécurité de l'aviation civile Nord ;

M. Thomas Vezin, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, adjoint au directeur de la sécurité de l'aviation civile Nord, chargé des affaires techniques ;

Mme Isabelle Raulet, attachée d'administration de l'Etat, cheffe de cabinet.

## **Article 2**

Délégation est donnée à l'effet de signer les marchés publics et les accords-cadres en qualité de pouvoir adjudicateur à :

M. Richard Thummel, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, directeur de la sécurité de l'aviation civile Nord ;

M. Thomas Vezin, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, adjoint au directeur de la sécurité de l'aviation civile Nord, chargé des affaires techniques ;

Mme Isabelle Raulet, attachée d'administration de l'Etat, cheffe de cabinet.

## **Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique.

Fait le 17 mars 2022.

P. CIPRIANI